

# nla

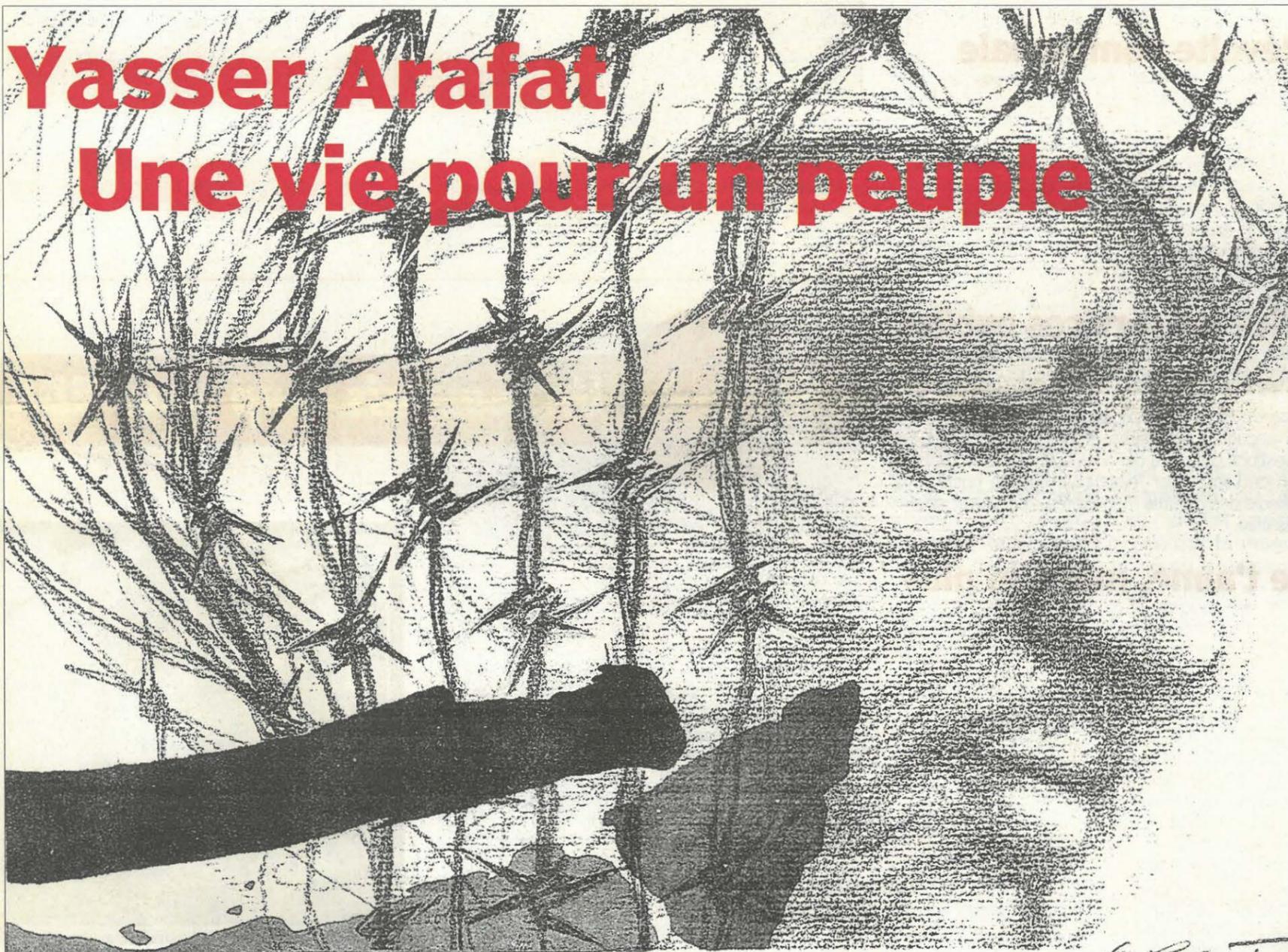
## les nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la  
Fédération de Loire-Atlantique  
du Parti Communiste Français

Numéro 775 - 25 novembre 2004

Prix : 0,38 €

### Yasser Arafat Une vie pour un peuple



Estampe réalisée par Ernest Pignon-Ernest au printemps 2002, pour les amis de l'Himaneité, qui l'ont vendue au profit des enfants palestiniens de Gaza.

Ernest Pignon-Ernest

#### Le mot clé de sa vie : indépendance pour vivre libre...

Animé depuis toujours d'une conviction, celle du droit légitime du peuple palestinien à vivre libre et souverain sur ses terres, et d'une autre dont il avait fait sa règle depuis la signature de la "Paix des braves" avec Yitzhak RABIN en 1993 : que le respect de ces droits passerait par une solution politique négociée avec Israël. Le projet d'éliminer ARAFAT a été conçu pour briser toute possibilité de retour à la table des négociations. Il allait de pair avec la construction du mur de la honte qui balafre aujourd'hui la région. Ceux qui misaient sur la disparition du dirigeant historique de l'OLP en croyant qu'elle relancerait les chances de paix, abusés par la propagande visant à assimiler ARAFAT à BEN LADEN, pourraient

malheureusement très vite déchanter car nombreuses sont les forces de haine et de violence qui vont chercher à s'engouffrer dans la brèche.

À soixante quinze ans, Yasser ARAFAT était un homme usé, miné par les conditions insoutenables de l'isolement qui lui avait été imposé dans les ruines de la Mouqata. Depuis trois ans, les dirigeants israéliens l'avaient de fait condamné à l'enfermement. L'objectif était de paralyser son action, de le marginaliser, de l'abat-tre politiquement, mais Arien SHARON n'a jamais fait mystère de son intention d'aller si possible jusqu'à son élimination physique pure et simple. "Je ne conseille à aucune compagnie d'assurer ARAFAT sur la vie" clamait-il au prin-

temps dernier, avant d'ajouter " ARAFAT n'est pas à l'abri d'un assassinat ". Avec l'appui des États-Unis et du président BUSH, les dirigeants d'Israël ont prétendu que l'élimination d'ARAFAT était la condition du retour à la paix. En vérité, Ariel SHARON poursuit avec acharnement un seul objectif: rendre inaccessible au peuple palestinien son droit à la souveraineté. Et Yasser ARAFAT, démocratiquement élu, sous contrôle international, président de l'Autorité palestinienne en 1996, était à ses yeux un symbole insupportable. Aujourd'hui, le risque est grand de voir les dirigeants israéliens s'enfoncer dans une logique de guerre, poussant les populations palestiniennes à jeter leurs forces dans un affrontement

désespéré. La réélection de BUSH, qui n'a cessé d'encourager Arien SHARON dans cette politique de violence depuis le 11 septembre 2001, ajoute aux périls

Une fois de plus dans l'épreuve, le peu-ple palestinien devra compter sur son courage et sa détermination inaliénable à faire valoir ses droits. Il doit pouvoir s'appuyer en ces instants cruels sur une solidarité active des forces de paix qui en Israël, dans le monde, en France et en Europe, ne lui ont jamais fait défaut.

Toutes ensembles, ces forces doivent agir pour barrer la route à tous les discours et tous les actes qui pourraient précipiter la situation au Proche-Orient dans un scénario catastrophe.

En bref

Pas touche

C'est un peu en ces termes que l'on pourrait définir la position du gouvernement concernant l'éventualité d'une modification de la loi électorale. A priori, il n'y aura pas d'introduction de proportionnelle lors des prochaines élections législatives. Arguments avancés par Jean François COPPE porte parole du gouvernement "le scrutin majoritaire permet des majorités claires". Voilà au moins une position qui a le mérite de la franchise, celle de ne pas vouloir laisser aux électeurs les fruits de leurs voix quand il s'agit de les représenter...

Révolte communale

Alors que le Congrès des Maires de France se déroule, un sondage ne place pas les intentions gouvernementales en matière de décentralisation dans le cœur des premiers magistrats de nos villes. Ils sont en effet, et à juste raison, 61% à penser que cela ne va pas, et 55% ne font pas confiance dans l'action gouvernementale à propos du maintien des services publics dans leur commune. Pire, 44% d'entre eux affirment être prêts à démissionner si le bureau de poste de leur ville venait à fermer...

Vive les services publics

Dans un récent sondage, les Français se déclarent satisfaits des services publics locaux. Le bon fonctionnement de ces services apparaît au troisième rang de leurs préoccupations après les questions de sécurité des biens et des personnes et les questions de cadre de vie. L'action pour la distribution de l'eau, pour l'électricité, pour la poste et la collecte des ordures ménagères n'est certainement pas finie...

Je t'aime, moi non plus

Alors que l'ancien attend que justice se rende, le nouveau futur piaffe comme un jeune cheval à l'aube du printemps. Vous les avez bien évidemment reconnus, en la personne de Alain JUPPE l'ancien, qui devant la Cour d'appel conforte sa situation d'ancien chef qui savait tout mais ne dit rien, et le "jeune premier" au dents si longues qui, visant une présidence de l'UMP qui lui est assurée, pense le matin en se rasant à d'autres destins nationaux de premiers plans... Mais attention, la route est encore longue et les embûches fréquentes.



Joli plaquage

C'est un plaquage comme on aime au rugby que notre Président a infligé à son insatiable ministre SARKOZY à propos de ses déclarations concernant la possibilité de retoucher la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état. Ce dernier voulait en effet "adapter" une loi qui selon lui, vieille de cent ans, ne correspond plus aux réalités du XXIème siècle. Réponse du Président de la République estimant que cette loi de 1905 était un pilier du temple républicain "On est bien inspiré en général de le respecter et de ne pas trop vouloir ouvrir un débat supplémentaire sur des sujets qui font l'objet d'un consensus". Le Président botte en touche après avoir plaqué.

De vous à moi

Qu'importe la législation, ce qui compte pour certaines enseignes commerciales peu scrupuleuses, c'est le coup de pub à pas cher que l'on peut faire et si possible avec quelques profits supplémentaires en sus. C'est un peu en comme cela que l'on pourrait définir la philosophie de la direction des magasins KIABI qui n'hésite pas à se rendre hors la loi pour se faire un coup de pub et le tout bien entendu sur le dos de ses salariés. Il est en effet, pour le moins, fort de café, de penser qu'un patron puisse pousser son action jusqu'à, volontairement violer le code du travail pour faire parler de son enseigne. C'est pourtant comme cela que réfléchissent certains dirigeants des entreprises, certains qui détiennent les pouvoirs économiques, certains qui n'en finissent pas de parler d'atteintes à je ne sais quoi quand il y a une grève, comme par exemple déranger l'usager... Ce sont ces mêmes personnes qui volontairement, ouvrent leurs commerces au moment des soldes à minuit tapante pour que, nous disent-ils : "Il faut bien que ces braves travailleurs qui vont commencer très tôt, quelques heures plus tard, leur travail, aient le temps de faire leur emplettes".

Mais de qui se moque-t-on ? Quand un dirigeant d'entreprise s'engage dans de telles voies, il devrait être lourdement sanctionné afin qu'il ne soit pas tenté de recommencer.

Peut-on en effet, accepter que l'on s'assoie sur les droits des travailleurs sous prétexte de faire parler de soi, ou bien parler de volontariat quand on connaît les conditions de travail et les pressions exercées sur le personnel dans ces magasins. L'inspection du travail, dans ce cas précis, a dressé procès verbal pour ouverture en dehors des horaires autorisés, c'est bien. La justice n'a pas classé sans suite le procès verbal, c'est encore bien. Mais, en demandant seulement une sanction de 1500 \_ par salarié, vraiment, je trouve que l'amende encourue n'est pas en concordance avec le coup de pub et le chiffre d'affaire réalisé par le patron de KIABI.

Et puis, une autre chose me choque : Je ne m'explique pas pourquoi et comment "700 clients insomniaques ont pu débouler à ces heures là, à ATLANTIS pour passer à la caisse d'un magasin tel que KIABI?". Dans cette affaire, il y a un malhonnête, c'est celui qui décide d'ouvrir son magasin. Il y a des victimes, se sont les salariés volontairement contraints de travailler la nuit et il y a 700 imbéciles et inconscients qui participent à mettre en œuvre la casse des droits sociaux par le patronat et qui feraient mieux de rêver tranquillement dans leur lit à un monde meilleur pour l'humanité.

Y.C

Un mauvais coup pour EDF

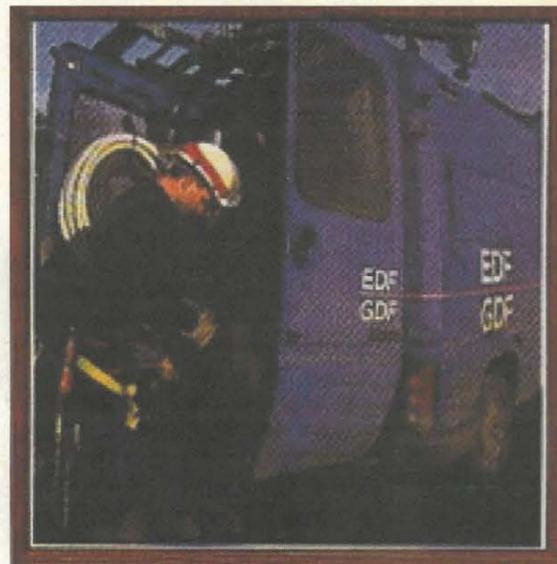
Trois mots ne figurent pas dans le rapport ROULET sur EDF: "Avant la fin 2005".

C'est le terme annoncé par Jean-Pierre RAFFARIN pour l'entrée en Bourse d'EDF avant même que le Président du groupe chargé d'évaluer les besoins financiers de l'entreprise publique ne rende sa copie. On comprend la réaction de la CGT qui estime que cette commission, pluraliste dans sa composition appa-rente, "travaillait à conclusion imposée: l'ouverture du capital des deux entreprises", EDF et GDF.

Le fait est grave. Ce qui est en débat, est l'avenir de l'indépendance énergétique de la France et au-delà de l'Europe. Peut-on jouer avec cela au nom de dog-mes idéologiques qui tiennent lieu de vision politique et d'une conception de l'économie ramenée encore et toujours à la seule satisfaction des appétits financiers, d'autant plus aigus qu'ils ne voient qu'à court terme ?

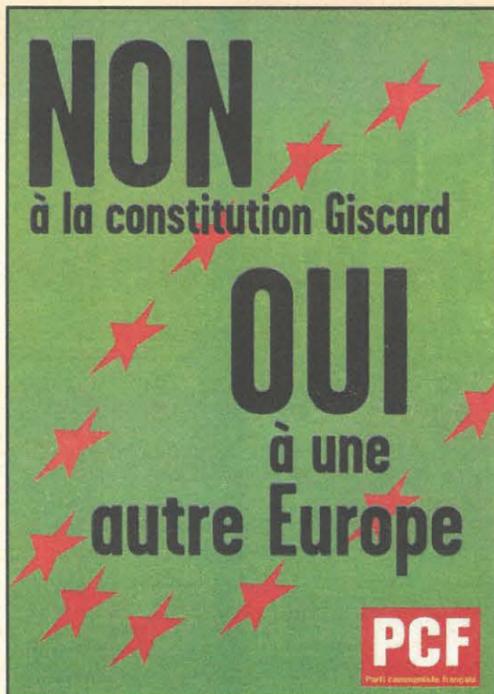
Voilà un gouvernement qui non content d'étrangler les retraites, entend alimenter le déficit de sa réforme en ponctionnant davantage EDF. L'Etat s'en est servi comme d'une vache à lait en recevant 12 milliards d'euros depuis 1993 et en attendant 800 millions cette année sans jamais y mettre un centime. "L'évaluation" de l'ouverture du capital correspond quant à elle au centime d'euro près aux pertes enregistrées dans les aventures extra européennes d'EDF.

La commission ROULET préconise donc, ni plus ni moins, de poursuivre la fuite en avant financière, à l'origine précisément de la fragilisation actuelle d'EDF. Comble de l'absurde et du gâchis pré-visible, au nom de la sacro-sainte "concurrence", EDF met de côté quel-ques milliards supplémentaires en vue d'accéder au "marché" du gaz tandis que GDF pourra faire de même pour la four-



niture d'électricité. Partout en Europe, cette marche forcée du tout libéral s'accompagne de hausses de tarifs, de près de 10% en un an, qui comme en Grande-Bretagne "s'expliquent par des pénuries potentielles de production d'électricité couplées à des périodes de fortes demandes" commente l'Observatoire des coûts de l'énergie. Le comble est qu'EDF devrait s'aligner sur ces hausses au nom de "l'harmonisation européenne" alors que si l'électricité produite en France est parmi les moins chères de l'Union, c'est grâce à son statut public historique et à son parc nucléaire.

Satisfaire de façon moderne les besoins futurs en respectant le principe d'égalité, des usagers comme des territoires, est contradictoire avec les préconisations téléphonées du rapport ROULET. Les salariés ont leur mot à dire, la nation aussi.



### Vive la démocratie

Le Parti socialiste considère sa décision de faire voter ses adhérents à propos de la Constitution européenne comme un acte majeur de la démocratie en son sein. Prenons acte. Mais quand l'une de ses principales dirigeantes, en l'occurrence la Présidente de la région Poitou Charente, qui n'est autre que la compagne du Premier secrétaire dudit parti, Ségolène Royal, déclare qu'elle ne fera pas campagne si le "non" l'emporte, c'est au moins le vernis de cette démocratie qui s'en va. Souvenons nous que le compagnon de cette ancienne ministre qui n'est autre que le Premier secrétaire du PS avait en son temps, pas très lointain, déclaré qu'il mettait en question son poste si le "non" l'emportait. La démocratie n'est vraiment pas quelque chose de facile au sein du Parti socialiste...

### Vers un référendum avancé ?

C'est une vraie question, suite aux déclarations distillées harmonieusement par François Barouin, Secrétaire général de l'UMP et très proche de Jacques Chirac, qui considère "qu'une fenêtre de tir" pour organiser le référendum dès le mois de février, existe. Qu'il s'agisse de février, mars ou avril, la volonté, pour nos dirigeants, de faire vite et de restreindre au maximum le débat démocratique, est devenue réalité. C'est parce que le "non" semble en effet gagner de plus en plus en crédibilité dans l'opinion publique, que les "inconditionnels" de tous poils de l'Europe libérale, même si certains ne l'appellent pas comme cela, s'affairent pour éviter une campagne qui, par sa longueur, deviendrait de plus en plus risquée. Il ne fait d'ailleurs aucun doute que la consultation interne du Parti socialiste aura une influence directe sur la décision présidentielle quant à la date du référendum. En tout état de cause, de lourdes procédures nous attendent car, avant une consultation populaire, la haute cour de l'état doit se prononcer sur la conformité du Traité avec la Constitution française et des modifications de notre Constitution devraient intervenir, ce qui signifie la convocation du Congrès (réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat).

### Ce texte qu'ils nous cachent

Les militants de la Brière et de Saint-Nazaire continuent à vendre l'Humanité Hebdo... avec succès. En trois quarts d'heures à G20 au centre ville de Trignac, ce week-end, 15 exemplaires ont été vendus. Lors d'un porte à porte à Gron, un quartier populaire de Montoir, les militants se sont trouvés en moins d'une heure en rupture de stock... une soif de savoir de tous ceux qu'ils rencontrent qui ne sera pas étanchée par les mesures prises par ceux qui nous gouvernent ! Bien que Marie George Buffet se soit adressée au Premier Ministre pour lui demander de mettre le texte à la disposition des électeurs, un seul exemplaire du projet de constitution a été remis à chaque mairie et pourra être proposé en "lecture libre" sur place à celui ou à celle qui en fera la demande. Et comme les Françaises et les Français ne sont pas assez intelligents pour s'approprier le texte, une version résumée et simplifiée (on peut craindre le pire) sera envoyée dans les foyers au début de l'année prochaine.

### D'accord pas d'accord, les Communistes ouvrent le débat

Les Communistes multiplient donc les réunions et les débats contradictoires sur ce texte qu'ils nous cachent. Le samedi 6 novembre, à la Maison du Peuple de Saint-Nazaire, une cinquantaine d'adhérents se sont ainsi retrouvés pour une demi-journée d'étude sur une loi fondamentale qui ne compte pas moins de 448 articles. Si on devait retenir une chose de cette rencontre c'est, comme l'a si bien dit un participant : "C'est comme si dans la Constitution Française nous décidions d'inclure la politique de Raffarin... pour quarante ans ! On peut dire que les Américains sont des super réacs, qu'ils viennent de réélire Bush et que décidément ils n'ont rien compris. D'accord, mais ces Américains rétrogrades, ils ne sont pas allés, eux, jusqu'à inscrire l'ultra libéralisme dans leur constitution ! Vous allez me dire si on veut changer la constitution, on la changera et c'est vrai qu'en France on en a souvent changé ! Mais il faut savoir que cette fois quand on voudra rajouter une virgule, il faudra que les 25 pays soient d'accord pour le faire". Lundi 15, les Communistes de Trignac s'étaient donnés rendez-vous pour préparer le Forum contradictoire que la Brière organise sur ce thème le 25 novembre. Si les dix sept participants devaient retenir une chose de leur réunion de cellule, c'est peut être la conclusion de Michèle PICAUD : "Avec ce texte, les industries qui ne permettent pas aux actionnaires d'obtenir un taux de rentabilité de 13 à 15% par action sont mises en difficulté. Le dumping social et les délocalisations sont à l'ordre du jour ! C'est le règne sans partage des Michelin, Danone, Métal Europe et autres patrons voyous qui veulent un taux de profit à deux chiffres. Les aides et ressources provenant de l'Etat sont interdites car elles faussent la concurrence. Avec un tel texte, il n'y a plus de Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire !".

# Le projet de constitution : s'oppose directement aux services publics français



L'ensemble du texte relatif au projet de Constitution est traversé par la sacro sainte idée de la libre concurrence du marché capitaliste et de l'ensemble des conditions qui font qu'un pays soit en capacité de "gérer" ses propres services publics et leur rôle sur son territoire.

La libre concurrence pour les rédacteurs du projet de Traité, c'est en fait une impossibilité à un état de "travailler" ses propres approvisionnements, ses propres prix, son propre marché dans des domaines qui sont ceux des services publics. C'est toute la question posée dans notre pays avec l'EDF, la SNCF pour ne citer que ces deux entreprises nationales.

### Regardons le texte :

"L'union, offre à ses citoyens (...) un marché unique où la concurrence est libre et non faussée" nous dit l'article I-3-2 dès la première partie du projet ce qui signifie que la nouvelle Constitution propose tout simplement qu'il ne peut y avoir de marché entrant dans le cadre de nos règles de services publics français actuels.

En cas de non respect de ces règles, le projet de Constitution prévoit un certain nombre de possibilités de sanctions. Nous pouvons ainsi lire à l'article III-132 "Si des dispositions prises ont pour effet de fausser les conditions de la libre concurrence dans le marché intérieur, la Commission examine avec l'état intéressé les conditions dans lesquelles ces dispositions peuvent être adaptées aux règles établies par la Constitution (...) La Commission ou un état membre peut saisir directement la Cour de justice s'il estime qu'un autre état fait usage abusif des pouvoirs prévus".



Vient ensuite avec l'article III-67 la confirmation de la mise à mort des services publics français en ces termes : "Sauf dérogations prévues par la Constitution, sont compatibles avec le marché intérieur (...) les aides accordées par les états membres ou au moyen de ressources d'état sous quelque forme que ce soit qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions".

### Un coup terrible aux services publics

Ce thème de "l'économie de marché ouverte", "où la concurrence est non faussée" revient tout au long du projet de Constitution : c'est une vraie machine de guerre contre une conception avancée des services publics. Le projet de Constitution, qui n'intègre ni dans les "valeurs", ni dans les "objectifs" de l'Union Européenne le principe de "service public" conçoit ce qu'il appelle "les services d'intérêt économique général" comme des dérogations au principe de "libre concurrence". Gare donc à ceux qui feraient un "usage abusif" jugé dangereux des services publics !

### Quelles conséquences pour notre pays ?

Dans ce contexte, ce sont des entreprises comme l'EDF, la SNCF, ou encore France Télécom ou la poste qui seront les premières visées. Ces entreprises selon le Traité, sont sommées de participer à la "guerre économique", leur mission de service public devenant secondaire et de plus en plus marginale. L'Union Européenne pousse, ce faisant, à la transformation des entreprises de services publics en multinationales alléchées. C'est ce que les rédacteurs du projet appellent "le commerce libre et équitable".

L'exemple d'Alstom, dernièrement, illustre parfaitement les conceptions qui guident les dirigeants européens. La Commission européenne n'accorde en effet qu'une "dérogation" rendant possible une aide temporaire de l'état pour permettre à cette entreprise de survivre à condition de s'affaiblir par des abandons d'activité et, par conséquent, de supprimer des milliers d'emplois. C'est aux yeux de la Commission, la seule manière de compenser l'aide de l'état à Alstom par rapport à ses concurrents. Et malgré l'expérience des conséquences scandaleuses de telles règles, il se trouve encore des gens pour vouloir les inscrire dans une Constitution pour l'Europe !...

### Vous avez la parole

Vous voulez réagir sur cette question, les Nouvelles vous donnent la parole sur chacun des thèmes abordés. Vous pouvez nous faire part de vos remarques, de vos réflexions, de vos propositions en nous écrivant à NLA 41 rue des Olivettes 44000 Nantes ou sur notre messagerie NLA.Publicité@wanadoo.fr Nous proposons de relater succinctement vos courriers et messages dans nos prochaines éditions.

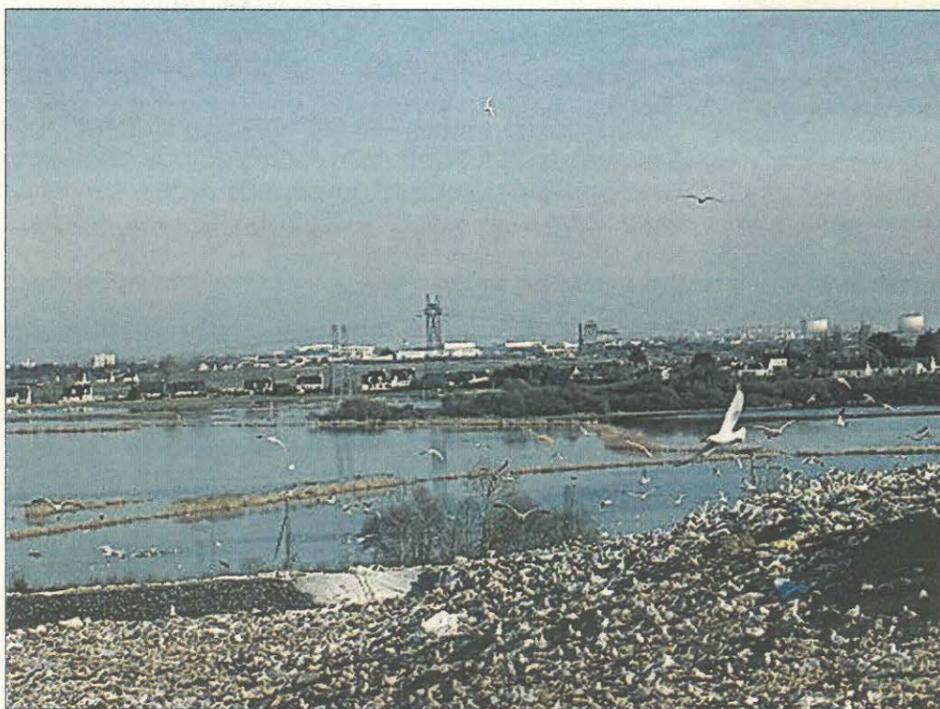
# Sans papiers : il faut d'abord rechercher des solutions humaines



## Les ordures sèment la discorde

Mardi 9 novembre, si une majorité des Conseillers communautaires a approuvé l'installation du Centre de Stockage et d'Enfouissement des Déchets Ultimes (CSDU) de la CARENE à Donges, les 14 Conseillers communistes et républicains, vivement applaudis par le public, l'ont unanimement refusé. Les 9 élus de droite ont refusé de participer au vote.

Cinq maires sur les dix que compte l'Assemblée, n'ont pas suivi le choix du Président. C'est une première dans la courte vie d'une Communauté d'agglomération dont la Charte fondatrice précise qu'elle a pour objectif prioritaire la "recherche systématique du consensus pour toutes les décisions importantes, afin de garantir le développement de l'agglomération dans le respect de l'identité des communes qui la composent". Il y a donc problème. Pourquoi, comment en est-on arrivé là ? D'abord et peut être surtout quand on regarde les faits parce que la CARENE disposant d'un centre en limite de Saint-Nazaire où elle pouvait se débarrasser de ses ordures ménagères sans que cela coûte aux contribuables, la Communauté d'agglomération a attendu le tout dernier moment pour traiter sérieusement la question. Au point, soulignait Marc JUSTY, Président de la Commission environnement, que "trier ses déchets et jeter intelligemment va représenter maintenant une vraie révolution culturelle pour la région nazairienne". Ensuite parce qu'opposée à priori à la solution de la valorisation énergétique, une majorité des Conseillers a décidé de ne mettre au débat que la solution de l'enfouissement des déchets ménagers. "On reparlera dans l'avenir et dans un avenir peut être pas si lointain que cela de la valorisation énergétique" a prévenu Roger DAVID, Maire de Saint-Malo-de-Guersac. Roger DAVID a, par ailleurs, pointé une autre faiblesse du dossier "Pourquoi avoir effectué tout ce travail en refusant obstinément de regarder ce qui se passait chez nos



voisins et en se passant de leur concours ?" D'autant que nos voisins sont loin d'avoir réglé tous leurs problèmes. Les déchets des communes de Cap Atlantique partent par camions pour Laval effectuant quotidiennement 150 kilomètres en encombrant les routes. Les communes du Pays de Retz qui évacuent leurs déchets vers la Vendée ont eux aussi de gros problèmes... "Mais c'est Michèle PICAUD, Maire adjointe à Trignac et Conseillère régionale qui a, dans son intervention, résumé les raisons de fond qui ont motivé l'opposition des élus du groupe à la proposition défendue par le Président Joël BATTEUX" Les Chantiers de l'Atlantique et le Port Autonome Nantes/Saint-Nazaire sont à mes yeux deux éléments essentiels du développement économique qui façonnent l'identité de notre région... Ce soir on nous propose d'ins-

taller notre Centre d'Enfouissement des Déchets Ultimes sur les terrains du port. Un tumulus de quelques 16 mètres de haut est incompatible avec les activités portuaires. Il y a tout lieu de penser que le Président du Port Autonome qui vient de refuser la nouvelle station d'épuration sur son territoire, fera de même pour le CSDU. Au dernier Conseil Communautaire, Monsieur le Président, vous nous avez informés sans que nous puissions en débattre de "l'enjeu communautaire" que représentait à vos yeux l'aménagement de Pornichet. A Pornichet, son hippodrome et son port de plaisance pour les riches, aux travailleurs et aux familles populaires de Montoir et de Donges, leur tumulus d'ordures ménagères ! "Voilà une conception du développement économique qui se discute et avec laquelle je ne peux être d'accord".

## L'emploi dans le rouge

Toutes les enquêtes vont dans le même sens, l'emploi subit une forte régression. Il n'était pas utile d'attendre des rapports officiels pour se rendre compte qu'au travers des délocalisations, les annonces des grandes entreprises ou la situation dans les PMI-PME, l'emploi se dégradait. Il n'y a pas un jour sans qu'une brutale annonce de licenciements vienne aggraver la situation. Il y a quelques jours, l'UNEDIC tirait d'ailleurs la sonnette d'alarme en se déclarant dans le rouge financièrement. Seul le gouvernement, notre Premier ministre en tête, se dit optimiste pour l'avenir. Certains voient même l'amorce d'une embellie pour l'année 2005. Les prochaines élections se profilant, peut-on espérer de leur part l'annonce prochaine que le chômage sera en voie de disparition pour les années 2006-2007 ? Pourtant rien ne semble tourner convenablement, l'argent, la recherche de profits restent la dominante des entreprises. Personne n'est épargné, quelque soit le secteur d'activité. Les entreprises de services publics fonctionnent elles aussi sur les bases de la rentabilité. C'est ainsi que la direction nantaise de la SNCF vient d'annoncer la restructuration de son service "ligne directe" qui a pour vocation les renseignements et les réservations par téléphone. Cette décision entraînerait la suppression de quarante emplois.

Le syndicat CGT des cheminots indiquait à ce sujet que ce service employait plus de soixante dix personnes en début d'année, que dix emplois auront disparus en décembre et qu'il n'en restera plus qu'une vingtaine dans un an. Nationalement, la situation n'est pas plus brillante car ce sont deux cents emplois qui seront supprimés en 2005, trois cents en 2006 et cinq cents en 2007 dans le même secteur d'activité. Pour la direction de la SNCF la rentabilité ne passe pas par le renseignement pour les usagers, c'est vrai que cette notion relève plus de la notion de service public.

## Chantelle

La direction vient d'annoncer aux 28 salariés restants dans l'entreprise de Couëron, sa volonté de transférer ses dernières activités de l'entreprise de la région nantaise à Lorient. Rappelons que le groupe Chantelle avait été parmi les premiers à engager des délocalisations dans son usine de Saint-Herblain. Il occupait alors près de 250 salariés. La direction s'était à l'époque, affrontée aux syndicats qui avaient engagé des fortes actions encore dans la mémoire de tous. Pour le syndicat CGT de l'entreprise, cette nouvelle annonce qui mettrait fin aux activités de la marque sur la région nantaise n'est absolument pas justifiée, et n'est pas acceptée par les salariés. Affaire à suivre.



## La pauvreté gagne du terrain

L'enquête du Secours catholique parue dernièrement et que la presse a été obligée de relater, met au grand jour les tristes et dures réalités de notre société. C'est ainsi que l'enquête montre que 1,6 million personnes sont concernées dans notre pays, et 690 000 sont en situation critique. Faits encore plus alarmants, plus d'une personne sur trois à un emploi. Cette situation est aujourd'hui possible parce qu'il y a multiplication des emplois précaires, à temps partiels et autres situations non stabilisées. Dernièrement, une autre enquête nous disait que les étudiants vivaient, pour une grande partie d'entre eux, dans des conditions inférieures au seuil de pauvreté qui est aujourd'hui de 602 € par mois et par per-

sonne.

Il est ainsi prouvé par des enquêtes ou organisations très diverses que notre société est en train de régresser, que différentes couches de la population sont en train peu à peu de perdre pied, de se marginaliser.

Comment accepter que 860 000 adultes, que 740 000 enfants aient des revenus inférieurs à 602 € par mois. Peut-on accepter que la multiplication des emplois précaires, à temps partiels génère une nouvelle pauvreté qui gangrène notre société. Et pendant ce temps là, malgré la grogne continue du MEDEF et de leurs représentants, les profits se portent bien comme nous le montrions lors d'une précédente édition.

Schéma de cohérence territoriale

Ce qu'on appelle maintenant familièrement le Scot prend de la dimension et a décidé d'engager une "vaste concertation" au travers de son territoire qui se situe entre Nantes et Saint-Nazaire. C'est ainsi que la première réunion publique se tiendra le 19 novembre à la Chapelle Launay, au coeur de la communauté de communes de Loire et Sillon. Une exposition qui ne portait pas le nom d'arlésienne mais qui lui ressemble fort, devait préparer la population à la discussion. Hélas, mille fois hélas le débat démocratique est annoncé mais l'exposition est absente. Il y avait me direz vous le site internet indiqué dans le dépliant qui devait aider lui aussi à amorcer le débat. Pas de chance une nouvelle fois, les internautes, ceux qui avaient choisi cette formule pour s'informer en seront de leurs frais car seulement la page de garde, c'est-à-dire rien, est consultable sur le site. De là à voir de mauvaises intentions sur la concertation, non, n'allons pas jusque là mais tout de même interrogeons nous sur les conditions de préparation du débat car, pour l'engager il aurait été pour le moins nécessaire qu'il soit préparé.

Ce débat est en effet important car il porte sur les questions qui vont demain structurer les différents territoires entre Nantes et Saint-Nazaire. Les communistes de la région de Savenay travaillent depuis de nombreux mois sur les aspects de la vie d'une région que certains appellent le poumon vert et qui voit son urbanisation croître de façon très importante sans que les infrastructures suivent. Ils sont inquiets des évolutions qui pourraient intervenir et sur lesquels ils n'auraient pu intervenir. C'est pourquoi ils vivent mal la préparation de telles réunions mais espèrent qu'elles permettront néanmoins une réelle et fructueuse concertation sur le devenir de nos communes.

**MODUS**  
RENAULT CRÉATEUR D'ALTERNANCES

**VENEZ DÉCOUVRIR MODUS**

grandir pour quoi faire?

Renault Saint-Nazaire  
CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE  
380, Route de la Côte d'Azur - Océanis  
02 40 17 20 20  
ET SON RÉSEAU D'AGENTS

Vertou

Le 7 octobre s'est créé un Comité de défense et de développement de La Poste de Vertou Beautour, sous la présidence de Michel GOUTY, élu communiste à Vertou. Ce Collectif a été mis en place à la suite d'actions menées cet été contre la réduction des horaires de ce bureau au mois d'août (pétition aux usagers, rencontre avec la Direction de La Poste). Il rassemble des usagers, des représentants de partis politiques, des élus, et des syndicalistes, tous soucieux de la pérennité de la présence postale en milieu rural.

Dans le cadre de la restructuration de La Poste, de nouvelles menaces planent sur ce bureau, aussi quelques membres de ce Comité se sont mobilisés dimanche 14 novembre sur le marché de Vertou pour faire signer la pétition mise en place par le Collectif.

Les citoyens ont fait bon accueil à nos camarades et 164 signatures ont été réunies en moins de 2 heures, malgré le froid glacial ce matin là.

D'autres initiatives seront envisagées. Une rencontre avec le Receveur de La Poste de Vertou est d'ores et déjà programmée.

Pour le Comité  
Marie-Claude Robin  
A Basse-Goulaine, le 17 novembre 2004

Social

STRAN : écouter les salariés

Le conflit qui s'est déclenché dans les transports en commun de l'agglomération nazairienne a mis en évidence les conditions salariales dans lesquels l'entreprise s'est installée. Les différences de traitements et primes entre les employés qui font le même travail, dans les mêmes conditions sans avoir le même employeur, sont tellement évidentes et injustes qu'il était inévitable qu'un conflit d'importance, éclate. Alors que les salariés appellent à la négociation, pour permettre un règlement du conflit, la direction campe sur ses positions portant ainsi une responsabilité réelle dans la poursuite des perturbations sur le réseau.

Les organisations syndicales ont souhaitées être reçues par les responsables des groupes politiques à la CARENE.

Hubert DELAHAIE, Président du groupe communiste dans l'instance communautaire de la région nazairienne nous a fait savoir qu'il était prêt à rencontrer les représentants syndicaux. Quant aux autres forces politiques, elles sont jusqu'à présent très silencieuses sur la question.

Pour le Président du groupe communiste à la CARENE, il est important, dans ce conflit, de poser la question du financement des transports urbains afin de pouvoir solutionner notamment les questions sociales qui viennent d'être mises au devant de la scène. Il y a



nécessité d'examiner le montant du versement transport payé par les entreprises qui est loin des plafonds autorisés par la loi. Une telle augmentation permettrait d'envisager l'avenir dans d'autres conditions et éviterait de nouvelles augmentations pour les usagers des transports en commun de l'agglomération nazairienne.

Soutien des communistes

La section nazairienne du Parti Communiste reconnaît la légitimité des revendications des employés de la filiale de la STRAN : la STRVN.

En effet, il apparaît difficile d'admettre que des employés effectuant le même travail, sur le même type de véhicule ne dépendent pas du même statut. Outre le besoin d'une bonne gestion, il y a nécessité de permettre à ces salariés d'être reconnus dans leurs fonctions de façon à améliorer encore les prestations de ces deux entreprises. Il y va de l'avenir du développement des transports en commun sur la région nazairienne.

A l'heure des choix économiques, il est primordial de tenir compte du facteur humain. Des moyens supplémentaires doivent être dégagés, soit en diminuant certaines dépenses peu judicieuses, soit en augmentant le versement transport de la CARENE dont le coefficient est l'un des plafonds autorisés (ce dont se réjouissent les entreprises du bassin). En tout état de cause, les négociations doivent reprendre et la politique de la porte close doit être dénoncée.

# Décentralisation : le délestage de l'Etat

## Désengagement total de l'état, services publics rayés de la carte : l'existence des collectivités locales est en jeu !

Depuis plus de vingt ans, les collectivités locales sont au premier rang pour répondre aux besoins des populations. Sous l'effet de la crise économique et du désengagement de l'état, ces besoins sont allés en s'accroissant que ce soit pour le logement, la santé, les transports, l'éducation, l'environnement, l'emploi et le développement économique, la formation professionnelle, la sécurité.

Dans de nombreuses communes, la limite du supportable en matière de pression fiscale est atteinte. Des restrictions budgétaires sont souvent opérées entraînant une insuffisance d'équipements et de moyens de fonctionnement, notamment humains pour le service public local.

Alors que les collectivités locales réalisent plus de 70% des investissements civils et encaissent 10% seulement de l'impôt global, l'état persiste à se servir des collectivités locales comme variable d'ajustement de son budget. Au jeu des 4 coins de la péréquation, toutes les collectivités locales sont perdantes !

La taxe professionnelle a perdu, peu à peu, de sa substance. Son existence est aujourd'hui clairement menacée, sans qu'aucune ressource évolutive ne la remplace.

Face à ces réalités et parce qu'ils assument leurs responsabilités, les élus attendent que l'état assume les siennes !

## Le choix de l'état n'est pas la solidarité mais l'avenir des marchés financiers et l'Europe de la libre concurrence

Alors qu'il s'agissait d'affirmer une approche qui favorise plus de justice, de dépenses utiles socialement pour l'ensemble des habitants, donc pour les collectivités locales, l'état a préféré, sous couvert de "responsabilités et libertés locales", accélérer sa dérive libérale.

Alors qu'il s'agissait de rattraper les retards et prendre en compte les charges, de mieux soutenir les collectivités les plus démunies, de garantir les moyens rééquilibrant la contribution des entreprises au financement des politiques locales, l'état procède aujourd'hui à de nouveaux transferts de compétences massifs, qui le détournent de sa responsabilité fondamentale de garant de la cohésion nationale.

C'est une véritable bombe à retardement pour les collectivités confrontées au désengagement de l'état avec une explosion de la fiscalité locale à la clé.

## Au nom du dogme de la maîtrise des déficits de l'état

Le projet de loi de finances 2005 est un projet qui aggrave et amplifie les dérives du capitalisme financier. L'alibi est la maîtrise des déficits publics et la préservation de la croissance. Ce qui permet de déplacer ainsi les charges sur les collectivités et de prévoir une augmentation de 4,5% des impôts locaux.

Mais évoquer les déficits pour museler les collectivités relève de la supercherie.

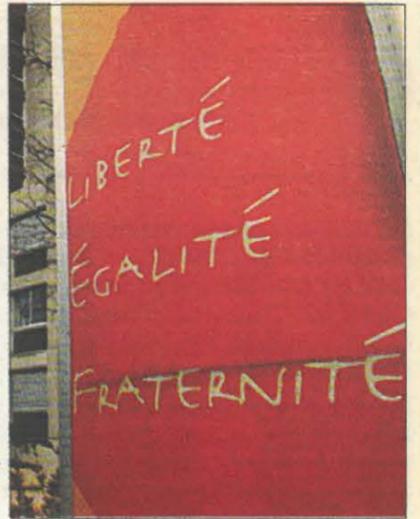
Les actifs financiers dans les pays riches, qui dépassent de beaucoup le produit intérieur de ces pays, ne sont pas comptabilisés. Ainsi, les déficits publics, limités à 3% du PIB, sont des déficits organisés pour peser sur les salaires, les services publics, les budgets des collectivités territoriales.

## Non, la dépense publique n'est pas une charge ! Des propositions alternatives pour une maîtrise citoyenne des gestions, existent

Les élus n'ont pas les yeux rivés sur le CAC 40 mais sur les besoins humains. La force des collectivités réside dans leur capacité à répondre, avec réactivité et inventivité, aux attentes et aux besoins des habitants.

## Les élus communistes et républicains proposent :

- Une réforme profonde de la fiscalité locale portant en son cœur la question primordiale de la péréquation. L'élément essentiel de cette réforme est la modernisation de la taxe professionnelle par la prise en compte des actifs financiers dans les bases de cet impôt. Témoinnant de la richesse financière des entreprises - richesse nettement sous fiscalisée - les actifs financiers détournent l'argent de la production, de l'emploi. Les imposer au titre de la taxe professionnelle permettrait non seulement de dégager des moyens pour les collectivités mais inciterait les entreprises à investir en faveur de la production. Cet impôt local serait distribué à toutes les collectivités, afin de redonner un nouvel élan à la péréquation. Elle serait un levier puissant pour une fiscalité locale moderne, juste, efficace et démocratique. Elle contribuerait à la reprise de l'investissement et à la croissance.
  - Une mise à niveau des dotations de l'état, afin qu'elles correspondent réellement aux charges transférées aux collectivités et à l'augmentation incontournable du financement des besoins. Il faut que cesse le marché de dupes de la prétendue décentralisation, qu'une évaluation contradictoire et sincère des compétences transférées de leur évolution et des moyens nécessaires soit réalisée, qu'un moratoire sur tout nouveau transfert soit prononcé.
  - Une juste indexation des dotations, avec une prise en compte intégrale de la croissance. Les services rendus doivent grandir au même rythme que la croissance. Pourquoi les collectivités locales ne bénéficieraient-elles pas intégralement de la croissance ? Elles doivent recevoir toute leur part de création de richesses pour répondre aux besoins de leurs populations et de leurs territoires.
  - Une prise en compte des charges des collectivités dans les dotations de fonctionnement attribuées par l'état
- La transformation du potentiel fiscal en potentiel financier, les critères relatifs au nombre d'habitants ou à la superficie n'appréhendent pas ces charges. Ce sont bien plus, le revenu moyen par habitant ou bien encore, la longueur de voirie, qui sont déterminants. Aussi, la prise en compte des charges des communes au sein de l'intercommunalité est une nécessité. La logique introduite par le coefficient d'intégration fiscale - qu'il convient de supprimer - ignore la réalité des politiques locales. En effet, ce n'est pas parce qu'une compétence est exercée par un EPCI, que les communes membres n'interviennent plus dans ce domaine.
- Une révision des transferts de compétences. Ceux-ci doivent être effectués uniquement pour mieux répondre aux besoins de la population, dans le respect du principe d'égalité devant les services publics, la recherche d'une plus grande cohésion nationale et d'une égalité des citoyens et des territoires.



## Sur tout le territoire national, il est possible de bouleverser la logique de mort lente des collectivités locales et des services publics

Dans la Creuse des élus ont démissionné. Comme partout en France, aucune collectivité n'est aujourd'hui à l'abri de cette logique dévastatrice libérale dans notre pays, en Europe et dans le monde.

Les élus communistes sont résolus à engager, avec l'ensemble des élus qui le souhaitent, les citoyens, associations, forces syndicales et politiques, une grande bataille pour le présent et l'avenir des finances et de la fiscalité locale.

A l'Assemblée nationale et au Sénat, dans toutes les assemblées territoriales et locales, les élus communistes et républicains vont combattre le projet de loi de finances 2005 et ses conséquences, mettre en débat leurs propositions, se saisir à tous les niveaux de toutes les possibilités de résistance, de rassemblement et d'action.

Les parlementaires communistes et républicains déposeront prochainement une nouvelle proposition de loi sur l'ensemble de ces questions essentielles des finances et de la fiscalité locale.

Nous voulons vous y associer. Vos réflexions, vos suggestions sont les bienvenues. Vous pouvez les faire connaître aux élus communistes et républicains de votre département, des groupes parlementaires, de notre Association nationale.

Dans la continuité de cette action qui vise du village au parlement à faire grandir l'exigence d'une fiscalité plus juste et de nouvelles recettes pour la dépense publique, nous envisageons un appel à une manifestation nationale regroupant tous les élus qui le souhaitent.

### Schéma de cohérence territoriale

Les vraies questions d'un débat démocratique

L'information aux élus de Nantes Métropole des modalités de concertation publique sur le diagnostic du Schéma de cohérence et d'orientation territoriale (SCOT) a permis à Yann VINCE de rappeler l'une des préoccupations des élu(e)s communistes : l'enjeu démocratique. "Les citoyens doivent être pleinement associés, et cela de bout en bout, au processus d'élaboration. Les élus locaux, de même que les acteurs de la vie économique et sociale doivent être pleinement associés à la réflexion à mener sur la conception que nous pouvons avoir de la métropole, de l'aménagement du territoire, de l'utilisation des espaces, des grands projets d'infrastructures et de leurs impacts.

Quel développement économique, quelle valorisation des atouts industrialo-portuaires, des espaces naturels et agricoles, de la façade littorale, quelles liaisons routières, quels transports collectifs ? Voilà nous semble-t-il, parmi d'autres, les questionnements qui doivent être mis en débat".

### Nantes Métropole

Assurer le développement économique de l'île de Nantes

Profitant du rapport d'activité 2003 de Nantes Métropole à Bouguenais, Daniel FROUIN a réaffirmé qu'il fallait développer l'activité économique : "Si Nantes Métropole a pris des engagements clairs en faveur des transports collectifs, nets en faveur du logement social, les élu(e)s communistes insistent sur la nécessité d'assurer son développement économique. Nous pensons particulièrement à l'aménagement de l'île de Nantes. Il est important d'urbaniser en maintenant une activité économique importante voire même en développant dans certains secteurs. Il est important de préserver l'activité portuaire sur le quai Wilson pour répondre aux besoins des entreprises situées sur le site. Il est également important de maintenir une activité ferroviaire. En laissant faire ou en favorisant le déplacement de ces activités, nous prendrions le risque d'augmenter le trafic routier et d'anéantir les objectifs fixés en terme de déplacement et ce, sur tout le territoire de Nantes Métropole".

### Taxe professionnelle et versement transport

D'autres choix sont possibles

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, Christian PELLOQUET, au nom des élu(e)s communistes de Nantes Métropole, a plaidé pour un rééquilibrage du montant de la taxe professionnelle. "La fiscalité locale a trois composantes : la Taxe Professionnelle, le Versement Transport et les impôts locaux. Les choix face à ces trois composantes, ne sont pas neutres et l'évolution de la fiscalité qui frappe directement les habitants de l'ensemble de nos communes, reste nettement supérieure à l'évolution de la fiscalité des entreprises. La Taxe Professionnelle, contribution à la dynamique de notre communauté, élément décisif d'affirmation du lien citoyen de l'entreprise avec son environnement local immédiat, devrait subir une évolution de + 0,5%. Ce qui permettrait de tendre vers le taux moyen national des communautés urbaines. De même, en différenciant nos capacités d'évolution du taux du Versement Transport qui pourrait être de 1,80%, nous hypothéquons nos capacités d'investissement pour la modernisation et le développement de nos transports urbains".

### Saint-Nazaire

Grève des ty'bus



Christian SAULNIER, Maire adjoint a assuré les conducteurs des Ty' bus en grève le 15 novembre du soutien des élus communistes et républicains. Ces derniers réclament que tous les chauffeurs de la région nazairienne bénéficient de la même convention collective. "A la STRVN on gagne 250 euros de moins qu'à la STRAN pourtant on a le même permis et le même travail. Cela fait 13 ans que cela dure, c'est 13 ans de trop" argumente un délégué CGT.

### Couëron

Les élus communistes ripostent.

Présidée par Marc JUSTY, Maire de Saint-Joachim, l'Assemblée générale des élus communistes et républicains s'est tenue à Couëron mercredi 10 novembre. A l'ordre du jour, la décentralisation à la sauce RAFFARIN. "Si nous n'y prenons pas garde, avec les impôts locaux qui vont exploser, au lieu d'aller manifester devant les préfectures, les gens viendront manifester devant les mairies" a remarqué Jean-Yves ROMAND dans son introduction. Gilles BONTEMPS, Secrétaire de l'Association départementale, devait quant à lui appeler à la riposte et à la contre offensive. Le 12 décembre, s'obstinant dans le tout TGV, la SNCF veut transférer les trains corail à la Région. "Dans les Pays de la Loire nous refuserons ce démantèlement du service public même si les trains doivent rester à quai" a prévenu le Conseiller régional.

### Transports ferroviaires

Gilles BONTEMPS réagit

Le protocole d'accord entre RFF, la SNCF et Nantes Métropole, concernant le site ferroviaire de "Nantes Etat" a provoqué une vive réaction de la part de Gilles BONTEMPS. Pour le Conseiller régional : "Il est impératif de préserver au moins deux voies ferrées à "Nantes Etat", sous peine de mettre en cause au sud, le fonctionnement des TER sur la ligne Nantes/Pornic, voire d'hypothéquer de possibles projets interurbains, et plus largement de mettre en cause le fonctionnement de la gare de Nantes, alors qu'elle constitue l'un des éléments essentiels du fonctionnement des transports ferroviaires de la Région".

### Ordures Ménagères

A Nantes Métropole, la taxe s'envole

Lors d'une délibération à Nantes Métropole pour l'harmonisation progressive des taux pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, Raymond LANNUZEL a évoqué le financement de la collecte et le traitement des déchets. L'évolution de la législation en faveur d'une plus grande protection de l'environnement entraîne un accroissement important des charges. Cela pèse sur les collectivités locales. Un effort a donc été demandé aux citoyens comme aux collectivités. Mais ces dernières ont une marge de manœuvre très limitée. Loin du principe "pollueur-payeur", les contribuables paient la facture : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères tire la fiscalité vers le haut. Le coût des taxes sur les ordures ménagères est en constante augmentation sur notre territoire, +11% entre 2002 et 2003, +10% en 2004 et une nouvelle progression est prévue en 2005.

### Rezé

Joëlle PATRON "L'état continue d'oublier les personnes âgées".

Joëlle PATRON, Maire adjointe de Rezé, déléguée aux personnes âgées, a lancé un cri d'alarme lors du Conseil municipal du 24 octobre. Elle a dénoncé l'avis défavorable donné concernant le projet d'implantation de la future maison de retraite. "Le Ministre de la Santé multiplie les affirmations gratuites en direction de l'opinion publique, assurant que tout est fait pour nos anciens. Les personnes âgées méritent mieux qu'un effet d'annonce" affirmait l'élue communiste constatant que l'Etat asphyxie financièrement les établissements. Pour Joëlle PATRON, il est temps "que la représentation nationale légifère pour garantir aux personnes âgées, des conditions de vie dignes et fasse de cette question une mission prioritaire de l'Etat".

### Missillac

Michel GUILLET ne lâche jamais l'affaire !

C'est parfois dur d'être le seul élu communiste de l'opposition. Au Conseil municipal de septembre, Michel a voulu prendre la parole pour exprimer ses craintes concernant le service public de La Poste. Plusieurs tournées n'avaient pas été assurées dans le village et on pouvait craindre pour la fermeture du bureau. Bruits et protestations à droite empêchèrent l'élue communiste de se faire entendre. De colère, Michel, si calme d'habitude, pris ses affaires et quitta la séance. Une première, dans une assemblée locale qui n'aime pas les éclats. Au Conseil d'octobre, le Maire, un peu gêné aux entournures lui accordait dix minutes pour donner son point de vue et Michel profitait de l'avantage pour proposer, au cours de la soirée une délibération sur l'avenir des Chantiers de l'Atlantique, délibération qui a été votée à l'unanimité.

### Caravelair :

"Quand tu disais Valéry"

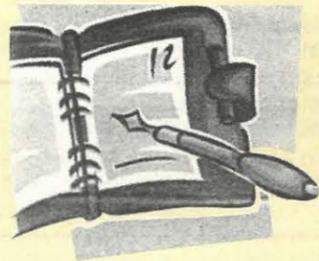
La société CARAVELAIR, implantée à Trignac jusque dans les années 70, a été ensuite délocalisée vers Tournon sur Rhône en Ardèche. Une aventure relatée à l'époque dans le film "Quand tu disais Valéry" de René VAUTHIER. L'opération pourrait, trente ans après, se renouveler et faire perdre à ce département 800 emplois. Le choix de réaliser une nouvelle implantation de "Trigano VDL" chez Monsieur le ministre FILLON à Sablé, en Sarthe interrogent et préoccupent aujourd'hui les salariés de Tournon. Jean-Louis LE CORRE, vice-Président du Conseil général, et les élus de la municipalité de Trignac ont demandé aux Elus du Conseil régional de veiller à ce que cette nouvelle implantation ne reçoive pas d'aides publiques si elle avait pour objectif de contribuer à la délocalisation du site de Tournon sur Rhône.

### Trignac :

Certé : L'opération de renouvellement urbain est lancée.

L'Opération de Renouvellement Urbain engagée par la Communauté d'Agglomération (la Carène) concerne aussi les quartiers de Prézégat et Méan Penhoët à Saint-Nazaire, Bellevue à Montoir-de-Bretagne. Mais à Trignac les choses sont parties depuis le Conseil municipal du 5 novembre. L'Assemblée a décidé que le projet de Certé pour lequel l'Etat participera à hauteur de 20% avait deux objectifs prioritaires : améliorer les liaisons entre le quartier, le centre ville et l'agglomération, renouveler l'offre en terme d'habitat et de mixité sociale grâce à la construction de 400 nouveaux logements. 213 familles, soit 476 Trignacais sont directement concernés par ce projet et pourront dans 3 ou 4 ans, vivre dans un logement moderne mieux adapté aux contraintes de la vie d'aujourd'hui. Ils continueront à vivre dans le même quartier où ils pourront, après la démolition des Tripodes, bénéficier d'un cadre de vie plus harmonieux, sans perdre leurs repères, leurs voisins et leurs amis.

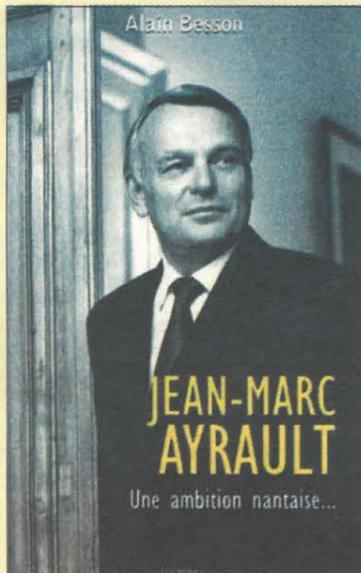
# Ça se passe chez nous



## A propos du livre d'Alain BESSON : "Jean-Marc AYRAULT, une ambition nantaise" \* Jean-Yves MARTIN nous livre ses impressions.

### Agenda

Suite aux derniers comités nationaux qui avaient à leur ordre du jour les questions de la stratégie politique et de la vie du parti communiste, de nombreuses réunions se sont déroulées ou sont programmées dans les différentes structures de la Fédération. C'est ainsi que les sections de Nantes, de Brière, de Loire et Sèvre notamment ont récemment débattues lors de leur Comité de section, de ces questions. D'autres réunions sont programmées particulièrement dans la Basse Loire et à Rezé Sud Loire dans les prochains jours. Le Conseil départemental de la Fédération a proposé à chacune des organisations du Parti en Loire-Atlantique d'inviter les communistes à s'emparer de ces questions en vue de la réunion nationale des animateurs de la vie du parti qui se tiendra à Paris les 11 et 12 décembre prochains. L'ensemble des Secrétaires de sections, les Secrétaires de Fédération et les Membres du Comité national sont invités à participer à cette importante réunion nationale qui sera un moment fort pour la réflexion et l'activité du Parti Communiste Français.



L'épaisseur du "pavé" est proportionnelle à l'ampleur et de la qualité de l'enquête. L'auteur, Alain Besson, ancien journaliste à Ouest-France, a suivi pendant 30 ans la vie politique à Nantes et dans le département. Avec toute son expérience, il décrit par le menu le parcours personnel et politique du député-maire de Nantes et cherche à cerner la personnalité, réputée austère, de celui qui a été élu maire de Nantes en 1989 et a accédé à la présidence du groupe PS de l'Assemblée en 1997. Cette ascension politique progressive, Conseiller général (1976) et Maire de Saint-Herblain (1977), Député (1986) puis Maire (1989) de Nantes, apparaît comme un sans-faute. Il est mis ici sur le double compte de l'intelligence et de la prudence. L'auteur partage, de toute évidence, l'empathie majoritaire des Nantais pour leur député-maire actuel, au point qu'il n'évitera vraisemblablement pas le reproche d'hagiographie. Ce serait néanmoins injuste pour un livre qui s'attache, d'abord, à décrire minutieusement la jeunesse, chrétienne et socialisante, plus ou moins radicale, à Maulévrier, Cholet (au Lycée Colbert), puis Nantes (à l'Université) et Saint-Herblain (dans le "Sillon de Bretagne"), où le "petit prof" d'allemand, militant socialiste, conquiert le canton et la mairie. Ensuite, on se perd parfois un peu, avouons-le, dans la longue litanie des jeux de tendances au sein du PS et de ses congrès, où l'on voit Jean-Marc Ayrault zapper de Poperen - dont il fut longtemps le dauphin putatif - à Hollande, en passant par Rocard, puis Jospin Sans oublier l'adoubement inattendu, et discret, du baron du gaullisme Guichard, au moment de franchir le Rubicon-Chézine, pour aller reconquérir la Mairie de Nantes. Mais l'intérêt revient ensuite pleinement quand, pour finir, l'auteur s'interroge en détail sur les caractéristiques et les ressorts du "système Ayrault". Le livre montre que la réussite nantaise - symbolisée par le tramway et la culture, celle des Allumés, des Anneaux de la mémoire, de la Folle Journée, etc. - est non seulement le résultat du travail acharné de Jean-Marc Ayrault, mais doit également beaucoup à l'évolution sociologique, à l'héritage des municipalités précédentes (Chenard et Chauty) et à l'incapacité de la droite de faire obstacle efficacement à l'implantation durable de "JMA". Cela dit, aujourd'hui, malgré un début de carrière politique précoce et prometteur, l'écart semble peu à peu se creuser entre la réussite nantaise et une carrière nationale qui marquerait le pas, et à laquelle il manque encore un poste de ministre. Figure inverse de celle de l'ennemi intime, C. Evin, ex-ministre, à qui il manque pourtant d'avoir été maire. "Ayrault national", il est devenu un éléphant du PS. Mais, faute d'avoir jusqu'à présent atteint les sommets de l'exécutif gouvernemental, le président de la Communauté urbaine de Nantes (CUN), puis de Nantes-Métropole, s'emploie-t-il, en attendant, à élargir méthodiquement la base son assise régionale. Il étend son "système" de réseaux, qui a fait la preuve de son efficacité à Nantes, à l'ensemble intercommunal bipolaire de Nantes/Saint-Nazaire, à travers le SCOT métropolitain. Ce livre est une réussite dans ce genre difficile de la biographie contemporaine. Il nous fait revivre, à travers ce destin personnel, et d'un certain point de vue, toute une époque. Une lecture aussi agréable qu'utile.

JY M

\* A.Besson : "Jean-Marc AYRAULT, une ambition nantaise", éd. Coiffard, Nantes, 440 pages, 26 €.

**nla**  
Nous  
avons besoin  
de votre avis

Lors de sa dernière réunion le 15 novembre, le Conseil départemental de la Fédération de Loire-Atlantique du PCF avait placé à son ordre du jour les questions de la communication et de son journal les "nouvelles".

Un débat riche, ouvert et constructif a permis d'ouvrir une première discussion sur les contours de ce que pourrait rapidement devenir notre journal tant sur son contenu que sur sa forme. Nous avons, a considéré la direction de la Fédération, avec notre journal, un outil important pour développer nos idées, faire valoir nos propositions, échanger avec beaucoup de monde. Loin de partir de rien, nous avons avec les "Nouvelles de Loire-Atlantique" un moyen de communication qui a été forgé au long de l'histoire de la Fédération et qui s'avère aujourd'hui comme un atout important pour développer l'action contre la droite et le MEDEF et participer à construire une autre société avec les citoyens. Il s'agit donc de travailler à le rendre plus efficace encore, plus utile, plus attractif.

Nos lecteurs, vous, qui recevez chaque quinzaine les Nouvelles, avez des idées, des suggestions, des propositions sur le contenu, sur la diffusion du journal. Ce que vous pensez, vos avis nous intéressent, ils seront indispensables pour aller de l'avant et franchir une nouvelle étape dans la présence de notre journal.

Nous souhaitons, telle a été la proposition du Conseil départemental, opérer dès le début d'année (fin janvier, début février) la parution des Nouvelles avec les modifications de contenu et de diffusion que nous aurons décidées ensemble.

A vos plumes pour nous faire part de votre avis car il est précieux, avis que nous regarderons avec la plus grande attention et qui sera un élément fort pour donner à notre journal la dimension départementale que tous, nous lui souhaitons. J'en suis persuadé, cet appel sera entendu et nombreux vous y répondrez.

Pour la rédaction,  
Yannick Chéneau

Abonnez-vous  
aux Nouvelles

10 euros  
pour l'année

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu.  
Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 10 euros l'an,  
libellez vos chèques  
à PCF - Fédération de Loire-Atlantique 41, rue des Olivettes - 44000 NANTES